

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 JUILLET 2022****COMMUNE
DE
PLOUHINEC****Morbihan****Date de convocation**
28 juin 2022**Date de publication**
05 juillet 2022**Nombre de
conseillers
en exercices 29**
présents 26
votants 29

L'an deux mil vingt-deux, le quatre juillet à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en la grande salle de l'espace Jean-Pierre Calloc'h, en séance publique, sous la présidence de Madame Sophie LE CHAT.

Présents : Mme Sophie LE CHAT, M. Stéphane SANCHEZ, Mme Alexandra HEMONIC, M. Philippe LE GUYADER, Mme Julie LE LEUCH, MM Pierre STEPHANT, Régis JAFFRE, Mme Marina GERARD, MM Jean-Marc CHABROL, Thomas FILLON et Michel GUILLEVIC, Mmes Audrey PESSEL, Maud COCHARD, Catherine CORVEC MM Benoît CROQ, Franz FUCHS et Jean-Jacques GUILLERMIC Mme Emmanuelle JEHANNO, M. Guillaume KERVINGANT, Mmes Armande LEANNEC, Sabine LE BARON, Marie-Christine LE QUER, Mmes Véronique LE SERREC, Stéphanie LE SQUER, Nolwen LE TRIBROCHE et Anne MILES.

Absents :
Mesdames Sarra MONJAL, Sidonie BOUSSEMARD et Monsieur Eddy LE CLANCHE.

Procurations :
Madame Sarra MONJAL donne pouvoir à Madame Alexandra HEMONIC
Madame Sidonie BOUSSEMART donne pouvoir à Madame Sophie LE CHAT
Monsieur Eddy LE CLANCHE donne pouvoir à Monsieur Stéphane SANCHEZ

Secrétaires de séance :
Emmanuelle JEHANNO

2022-07-1.1.1 - Budget assainissement - Décision modificative n°1

Rapporteur : Stéphane SANCHEZ

Une nouvelle liste d'admission en non-valeur a été présentée par la trésorerie de Lorient sur le budget assainissement pour un montant de 498.70€.

Les crédits au chapitre 65 n'étant pas suffisants, il convient donc de passer une décision modificative n°1 comme suit :

Chapitre	Article	Désignation	BP	DM n°1	Nouveau BP 2022
011	6135	Locations mobilières	2500	-500	2000
65	6541	Pertes/ Créances Irrécouvrables	1300	+ 500	1800

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 23 juin 2022,

Après en avoir délibéré et voté, à l'unanimité, l'assemblée délibérante :

- **VOTE la décision modificative n°1 sur le budget Assainissement telle que présentée, ci-dessus.**

Fait en mairie le 04 juillet 2022

Au registre suivent les signatures.

La Maire,
Sophie LE CHAT

824

